

Les petits cailloux

ECOLE SAINTE MATHILDE - EVRY - N° 2 - AVRIL 2011

Carnaval à Sainte Mathilde

Samedi 2 avril, parents et enfants se sont rendus à l'école pour fêter la mi-carême. L'APEL a organisé un concours de déguisements sur le thème du cirque. Treize demi-finalistes ont été sélectionnés par un jury et parmi eux, trois enfants ont gagné le prix du plus beau déguisement. Sous un soleil estival, parents, grands-parents, enfants, enseignants et person-

nel éducatif, ont défilé dans le quartier au rythme des maracas. Grand nombre de clowns, de magiciens, d'écuyères, de trapézistes - sans oublier la dompteuse de coccinelles ! - nous ont rappelé qu'à l'école on fait aussi la fête ! Nous remercions vivement la police grâce à qui notre parade a défilé en toute sécurité. A l'issue du défilé, nous nous sommes retrouvés autour d'un verre de l'amitié.

Nous remercions les parents qui ont confectionné les gâteaux revendus par les membres de l'APEL. Cette vente a rapporté 400 € au profit de l'association « VECV ». Nous remercions l'APEL pour son efficacité dans l'organisation de cette fête. Nous remercions aussi les enseignantes et le personnel de l'école pour leur implication dans la réussite du carnaval.



1 : Les parents de l'école ont préparé des gâteaux au bénéfice de l'association «Votre école chez vous» - 2 : Une pléiade de costumes et de couleurs - 3 : Parents et enfants ont arpenté les rues du quartier - 4 et 5 : Deux des vainqueurs pour le concours des plus beaux costumes - 6 : Parents et grands-parents ont été nombreux à répondre présents - 7 - 8 - 12 : L'équipe enseignante et les parents de L'APEL se sont fortement mobilisés - 9 - 10 - 11 : Les membres du jury ont eu du mal à départager les vainqueurs.



Merci à M. Desmoulières qui a réalisé les photos du carnaval 2011.

Plus de photos, encore !
Rendez-vous sur le site de l'école :
www.ecole-ste-mathilde-evry.fr

L'OGEC (ORGANISME DE GESTION DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES) :

COMMENT L'ÉCOLE SAINTE MATHILDE EST-ELLE GÉRÉE ?

L'OGEC est l'un des éléments de la communauté éducative que constitue tout établissement catholique d'enseignement.

Ces établissements reposent en effet sur trois fondements :

- le droit canon qui donne le pouvoir à l'évêque d'un diocèse de créer un établissement scolaire et d'en mandater le chef ;
- la loi 1901 qui organise la structure associative de l'organisme de gestion (OGEC) ;
- les lois de la République qui régissent les établissements scolaires (dont la loi Debré qui organise les rapports contractuels entre les établissements privés et l'Etat).

Le bon fonctionnement de cette communauté nécessite donc une bonne articulation entre l'autorité de tutelle



Mme Aude Delaunay, secrétaire de L'OGEC et M. Christian Bouvier, président

... et les ressources

En regard, les ressources d'un total voisin proviennent des contributions des parents pour l'enseignement et pour les prestations annexes (restauration, garderie) à hauteur respectivement de 30 % et 55 % et des subventions de la ville d'Evry pour 15 %.

Préparer l'avenir

L'OGEC doit naturellement veiller au bon équilibre de sa gestion et à l'amélioration des conditions de vie de l'école. Les

investissements réalisés en 1995 et 2000 et financés sur emprunts commencent à ne plus peser sur ses dépenses ce qui lui permet d'envisager de procéder à des améliorations des bâtiments pour lesquelles des études doivent être lancées.

Le bureau du conseil de l'OGEC

Le bureau de l'OGEC est constitué de :

- M. Christian BOUVIER, Président
- M. Philippe DIANCOURT, Vice-président
- Mme Aude DELAUNAY, Secrétaire
- M. Claude FABBRINI, Trésorier

L'école investit dans l'informatique

L'OGEC a financé l'achat de 15 ordinateurs APPLE destinés aux élèves. Après réflexion, il a été arrêté le choix d'une classe mobile. C'est-à-dire une armoire dans laquelle se rangent les ordinateurs portables. Audrey Baugé sera responsable du matériel et animera ainsi que certaines enseignantes les ateliers d'informatique qui seront mis en place dès la rentrée des vacances de printemps pour les élèves du cycle III.

APEL

A vos agendas !!!!!

Le 8 Mars dernier, les membres de l'APEL se sont réunis afin de finaliser quelques projets qui ne manqueront pas de plaire aux enfants, mais aussi aux parents.



Virginie LEFOULON, présidente de L'APEL

Prenez tous note de ces quelques dates :

Le 30 Avril, à l'issue de la célébration de Pâques, nous nous retrouverons pour le verre de l'Amitié.

Le 14 Mai, la 1^{ère} bourse aux livres aura lieu dans la cour de l'école. Les enfants pourront ainsi vendre, échanger ou renouveler leur bibliothèque.

Enfin, **le 18 Juin** aura lieu la kermesse qui marquera la fin de cette année scolaire. Comme l'an passé cette journée sera synonyme de convivialité, détente et joie pour le plaisir de nos enfants.

Petite section de maternelle

CHASSE AUX LIGNES HORIZONTALES



La classe de Petite Section s'est mise à la recherche des lignes horizontales. Avant de les tracer, il faut pouvoir les reconnaître ! (On peut dire aussi des traits couchés). Nous avons consacré toute une matinée à ce travail. Par petits groupes, nous en avons cherché dans la classe, puis dans le jardin, dans la cour des grands. De retour en classe, nous avons recréé des lignes horizontales avec des jeux de la classe, jetons, bouchons, kaplas, légos, pinces à linge, figurines, feutres, crayons... Enfin pour terminer la matinée, nous avons réalisé des lignes horizontales avec notre corps et fait une photo souvenir, très fiers d'exhiber nos pulls rayés !!! Bientôt nous pourrions tracer des lignes horizontales !



Les petites sections voient des lignes horizontales partout... dans la classe comme dans la cour !

MERCI !

Soeur Pierre Charles nous quitte pour d'autres aventures

Depuis trois ans, Soeur Pierre Charles s'investissait beaucoup auprès des enfants de l'école Sainte Mathilde. Elle intervenait dans les classes et organisait la catéchèse dont elle supervisait les groupes dirigés par des mères ou des grands-mères d'élèves. Les enfants de Sainte Mathilde ont eu la chance de pouvoir se préparer au baptême ou à la première communion à l'école. La sœur constituait des groupes et « recrutait » des personnes volontaires pour



les animer, une fois par semaine pendant toute l'année scolaire. Soucieuse du bon fonctionnement de ces séances, elle prévoyait régulièrement des réunions au cours desquelles les personnes responsables des groupes pouvaient exprimer

leur ressenti sous l'œil avisé du père Jean-Pierre Heidet. Soeur Pierre Charles écoutait, conseillait sans imposer, elle redonnait l'enthousiasme, motivait les catéchistes. Soeur Victoria est arrivée chez nous à la fin du mois d'octobre. Pendant ces quelques mois passés dans notre école en compagnie de Soeur Pierre Charles, elle a pris le relais et dirige désormais la catéchèse à Sainte Mathilde. Merci à Soeur Pierre Charles pour tout ce qu'elle a apporté à l'école et bonne route !

Heureux gagnants !

Les deux classes de CM2 ont participé à un jeu en ligne organisé par le diocèse. Il s'agissait de répondre à 59 questions sur la cathédrale d'Evry. **Les 4 groupes participant de l'école Sainte Mathilde sont arrivés respectivement 1er, 10ème, 16ème et 27ème** sur les 59 groupes participants, venant de 16 écoles du diocèse. Bravo à tous les participants !

L'équipe gagnante (photo ci-contre) sera distinguée à l'occasion de la célébration des CM2 à laquelle participent toutes les écoles du diocèse le lundi 9 mai à la Cathédrale d'Evry. Pour en savoir plus et découvrir les autres équipes participantes, rendez vous sur le site de



l'école Sainte Mathilde :

www.ecole-ste-mathilde-evry.fr

Brèves...

- **Hélène TOUSSAINT** remplace Alexandra de Sousa partie en congé de maternité. Bienvenue à Hélène qui a pris en charge l'ASH.
- **Stévine NSALA IV** remplace Nelly HIVET en petite section.
- **Les enseignantes et les élèves de moyenne section** remercient l'APEL qui leur a offert un lecteur de CD.
- **L'APEL recherche un professionnel de la peinture** (ou un amateur averti), pour peindre des marelles sur le sol du préau. Merci de vous faire connaître auprès de Madame Gsell.

Mieux communiquer à Sainte Mathilde

Les panneaux

Sylvain a installé deux panneaux à gauche de la porte d'entrée de l'école. Christine Rouget y affiche régulièrement les circulaires, les photos et les informations utiles aux familles. De nombreuses personnes

viennent les consulter, les parents d'élèves, mais aussi les voisins, des personnes âgées. Cela permet de donner à l'école toute sa place dans le quartier.

Les Petits cailloux

Le numéro 1 est paru en janvier 2011, le numéro 2 en avril, nous espérons sortir un dernier numéro courant juin.

Le site à nouveau activé

Les événements se succèdent à Sainte Mathilde... le temps court et il est difficile de tous les relater dans «Les Petits Cailloux». Nous vous invitons donc à consulter régulièrement notre site : www.ecole-ste-mathilde-evry.fr Avec l'aide de Monsieur Ho, parent d'élève professionnel du numérique, nous avons réactivé le site depuis le mois de janvier. Nous ne sommes pas encore tout à fait au point mais nous en améliorons l'efficacité de semaine en semaine et d'ici la rentrée des vacances de printemps, nous y intégrerons systématiquement les circulaires distribuées aux familles.

Grande Tombola !

En vue de la fête de l'école, chaque famille recevra un carnet de 10 tickets à vendre un euro, le ticket. Profitez des vacances, des fêtes de famille pour vendre le plus grand nombre de tickets ! Le tirage aura lieu, le 18 juin lors de la kermesse de l'école. Parmi les lots les plus prestigieux, figurent un week-end à Center Parcs, un chèque de 150 €, un dîner/croisière pour deux.....

Le vendeur le plus efficace gagnera un notebook.

Les souches des carnets vendus, accompagnées de leur règlement doivent être retournés à Mme Christine ROUGET, comptable de l'école. C'est également auprès d'elle que vous pouvez retirer des carnets supplémentaires.

Découvrez d'autres articles sur le site de l'école Sainte Mathilde

- *Quand les CM2 font de l'agriculture...*
- *Quand les CM1 visitent les coulisses du théâtre d'Evry...*

www.ecole-ste-mathilde-evry.fr

Dates à retenir...

- **Vendredi 8 avril** : vacances de Pâques.
- **Mardi 26 avril à 8h30** : rentrée
- **Samedi 30 avril** : célébration de Pâques, à 10 h pour les familles Rentrée à 8 h30 pour les enfants.
- **Samedi 21 mai** : baptême à la cathédrale d'Evry pour les enfants de l'école inscrits à la préparation.
- **Samedi 4 juin** : première communion pour les élèves de l'école.
- **Du mardi 31 mai à 16h30 au lundi 6 juin à 8h30** : week-end de l'ascension.
- **Du vendredi 10 à 16h30 au mardi 14 juin à 8h30** : week-end de Pentecôte.